

Discours du Trésorier Général – Jean-Paul PONCHON

Il m'appartient tout d'abord, de façon traditionnelle, mais avec beaucoup de sincérité, de remercier les représentants des clubs, leurs Présidents, Secrétaires, Trésoriers et membres correspondants, qui, par leur écoute des recommandations formulées par notre comptable, nous ont permis cette année encore de clôturer les comptes de la ligue dans des conditions correctes, car nous travaillons ensemble avec convivialité sans toutefois renier le sérieux qui sied à la matière.

Aurélia QUICLET a assuré la tenue de la comptabilité du comité régional de Bourgogne Franche Comté pour la totalité de l'exercice, et a répondu avec assurance et une grande maîtrise à toutes les questions du commissaire aux comptes du cabinet Mazars de Besançon et notamment de son assistante, Mme Claire Loeillet.

Ce bon travail de notre comptable a permis au commissaire aux comptes, M. Latif Ergin, de contrôler efficacement et rapidement les écritures comptables de l'exercice.

Ma présentation restera similaire à celle réalisée au cours des dernières assemblées générales, s'attachant à vous présenter les chiffres les plus importants de notre comptabilité. Le rapport financier détaillé a été envoyé aux clubs et ce même rapport sera consultable sur notre site internet.

Je vous avais annoncé un exercice comptable normal en 2023, je veux dire comparable à ceux réalisés avant les crises sanitaire et économique, et nous avons effectivement pu à nouveau privilégier nos propres interventions sportives et lancer des actions nouvelles avec l'embauche d'une chargée de développement à cet effet.

Le budget prévisionnel, très prudent, a été dépassé, grâce à une activité sportive soutenue, mais était complètement sincère : une meilleure recherche des actions subventionnables par notre chargée de développement explique en grande partie notre résultat bénéficiaire.

Nous avons en 2022 commencé à rembourser l'emprunt à taux réduit, souscrit dans le cadre de la crise Covid bénéficiant ainsi à l'époque des facilités permises par les pouvoirs publics, pour endiguer cette crise sanitaire, et nous avons poursuivi en 2023 l'amortissement de ce prêt dans les conditions initialement prévues.

Je vais à présent vous commenter le rapport comptable.

Le premier tableau présente votre association en quelques chiffres :

Produits de fonctionnement **1 382K€**

En augmentation de 98K€, soit 7.6 % des recettes 2022

Fonds associatif (notre réserve) 456K€ 422K€ en 2022

Trésorerie 598K€ 619K€ en 2021

Résultat comptable Excédent de 38 911€

Excédent de 57 204€ en 2022 et de 25 698€ en 2021

Effectif rémunéré **7 personnes**

Je vous présente à présent la synthèse de notre activité au cours de la saison 2022-2023

Les produits d'exploitation sont principalement constitués des :

- Affiliations, licences, droits d'engagement et autres recettes d'exploitation (compétitions, assurances...) pour 1 153K€ environ
- Subventions d'exploitation pour 111K€
- Produits de gestion pour 24K€
- Concours publics pour 84K€
- Loyers du logement pour 10K€
- Soit un total de 1 382K€ (+7.60%)

Les charges de fonctionnement (en augmentation de 82k€, soit + 8.1% des dépenses 2022) sont principalement constituées des :

- Dépenses d'affiliation, reversement des licences à la FFC, reversement des droits d'engagement et autres dépenses (compétitions, assurances...) pour 864K€
- Autres achats et charges liées à l'exploitation pour 135K€ (carburant, entretien, maintenance, frais d'AG, CD, Bureaux Directeurs, vacations, formations, honoraires, charges locatives...
- Frais de déplacement, de stages et d'hébergement... pour 100K€ environ

Les impôts et taxes correspondent essentiellement à la taxe foncière de l'appartement locatif pour près de 3K€

Les charges de personnel correspondent exclusivement aux salaires bruts (y compris congés payés) des permanents et charges patronales associées pour 233K€ (y compris rémunérations des emplois aidés quasiment remboursés en totalité par l'Etat), en augmentation de 38k€, soit + 19.6% des dépenses 2022

Les charges d'amortissements pour 19K€ sont relatives aux matériels utilisés pour les besoins de l'activité de l'association

Puis je vous commente les flux de notre trésorerie :

618.9K€ en début d'exercice

Résultat corrigé (CAF) + 49K€

Remboursement d'emprunt - 61.9K€

Subventions d'investissement + 0.7K€

Dépenses d'investissement - 35.6K€

Autres financements + 3K€

Créances usagers + 9.7K€

Dettes fournisseurs - 5K€

Autres créances + 3.5K€

Autres dettes + 15.2K€

La trésorerie est générée par l'activité correspondant au résultat de l'exercice augmentée des charges non décaissables (essentiellement dotations aux amortissement et provisions) et diminuée des produits non encaissables (subventions virées aux comptes de résultat)

Et par le cycle d'exploitation :

Encaissement plus rapide des créances usagers et un décaissement également plus rapide des dettes fournisseurs, par rapport à l'année 2022.

De plus la quote-part des subventions perçues d'avance est plus importante qu'à la fin de l'exercice précédent (aides FFC et LNC)

Solde de trésorerie + 597.5K€

Enfin je vous présente notre bilan au 31 octobre 2023, équilibré à hauteur de 839 683€, contre 857 761€ en 2022 et 822 914€ en 2021.

A l'actif	Immobilisations	151 679€
	Créances usagers	41 198€
	Autres créances	49 281€
	Trésorerie	597 525€
Au passif	Fonds associatifs	455 695€
	Dettes Financières	177 805€
	Dettes fournisseurs	57 065€
	Autres dettes	149 118€

Enfin la reconstitution de notre trésorerie par les flux financiers :

Fonds de roulement 481 821€ (partie bleue du bilan)

Excédent en fonds de roulement 115 704€ (partie grisée du bilan)

= Trésorerie 597 525€ (partie orange du bilan)

Je vous propose d'adopter un budget 2024, qui intensifie les actions sportives du Comité Régional avec une augmentation du budget des commissions techniques de 10k€ environ (après une augmentation équivalente en 2023), permettre une activité accrue de notre chargée de développement, permettre la réalisation de l'action savoir rouler à vélo sur le Maconnais pour 80k€ (attribution d'un marché public de la CC du Pays de Mâcon en décembre 2023) et répondre aux objectifs suivants :

- Poursuivre le renouvellement de notre matériel.
- Nous donner les moyens financiers de poursuivre notre activité sportive de compétition au plus haut niveau (et notamment au travers du pôle espoirs)
- Aider les clubs par une baisse des droits d'organisation et une stabilité des affiliations (répercussion de la baisse des droits d'assurances des organisations cyclistes)
- Entreprendre des actions de développement dans le cadre défini par la FFC.
- Continuer le remboursement de l'emprunt Covid.

Budget Prévisionnel 2024 du Comité Régional :

Le budget 2024 est donc construit sur ces principes et s'équilibre à hauteur de 1 445 300€ pour le budget général, contre 1 264 800€ en 2023 et 968 400€ en 2022.

Pour élaborer les prévisions budgétaires, nous avons retenu les réalisations 2022-2023, qui comportent une saison sportive quasiment normale.

Nous incluons dans ce budget des subventions à hauteur de 93K€, à savoir 67K€ du Conseil Régional et 23K€ du Conseil Général du Doubs pour notamment l'entretien et la mise en valeur des sentiers de randonnées départementaux et 3K€ de partenariat d'entreprises, des concours publics de l'ANS et de l'Etat pour 70K€ et 10K€, et 32.7K€ en produits divers pour nos partenariats avec la FFC et de la LNC et 80K€ de la CC du Pays de Mâcon pour l'opération SAV qui nous a été confiée par cette collectivité locale bourguignonne.

Les recettes liées à notre pratique sportive s'élèvent à 1 076K€.

Parallèlement les dépenses liées à notre activité sportive se chiffrent à 881K€ et les frais de déplacement et de stages à 100K€ ; nous avons prévu la rémunération du commissaire aux comptes pour 6.5K€.

Les frais de personnel sont budgétisés à hauteur de 170K€ (emplois aidés compris).

Un versement de 74.7K€ permet l'équilibre du budget annexe pôles espoirs (perte de participations JEPS – PJJ que nous devons compenser)

Les amortissements et le financement des investissements se chiffrent à 28.3K€.

Enfin nous espérons réaliser des dépenses d'investissement, à hauteur de 28.3K€, avec le renouvellement et l'acquisition de divers matériels sportifs et informatiques.

L'annuité de remboursement d'emprunt en capital 2023 est prévue par un prélèvement sur notre fonds de roulement, puisque l'emprunt Covid a abondé ce fonds de roulement sans prélèvement jusqu'à présent.

Budget prévisionnel annexe logement :

Le budget est équilibré à hauteur de 10.4K€ (montant des recettes locatives pour 10.4K€)

Nous prévoyons des travaux d'entretien à hauteur de 1 000€.

Nous confions la location et la gestion de l'appartement à une agence professionnelle.

Budget prévisionnel du budget annexe Pôle espoirs :

Equilibré à hauteur de 121.5K€.

Les charges de personnel représentent 86K€ et la rémunération des intervenants extérieurs est prévue pour 7K€ (suivi médical des athlètes et vacations Creps)

L'activité des pensionnaires du pôle espoir représente 18.7K€.

Les participations des athlètes sont estimées à 16K€ ; nous n'assurons plus la refacturation de l'hébergement des athlètes.

Les autres recettes proviennent de participations de l'ANS pour 16K€ et de la JEPS PJJ et des actions ponctuelles pour 5.8K€ ; la participation du comité régional s'élève à 74.7K€.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite une bonne année 2024.

**Le Trésorier Général
Jean-Paul PONCHON**